



VILLE DE BEAUSOLEIL

DEMANDE DE MODIFICATION DE LA CIRCULATION

Ce document n'a aucune valeur de réservation ni d'autorisation, l'accord de la commune ne sera effectif qu'après réception par l'entreprise d'un arrêté municipal

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Date d'arrivée : ____ / ____ / ____ N° d'arrêté : PM / ____ / ____ / ____
Facture n° ____ - ____ €

DEMANDEUR

Nom et Prénom ou Raison Sociale : _____
N° SIRET (**obligatoire pour les entreprises**) : _____
N° TVA Intracommunautaire (**obligatoire pour les entreprises**) : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
Téléphone : ____-____-____-____ Portable : ____-____-____-____ Fax : ____-____-____-____
Nom de contact : _____
E-mail : _____

EXÉCUTANT

Nom et Prénom ou Raison Sociale : _____
N° SIRET (**obligatoire pour les entreprises**) : _____
N° TVA Intracommunautaire (**obligatoire pour les entreprises**) : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
Téléphone : ____-____-____-____ Portable : ____-____-____-____ Fax : ____-____-____-____
Nom de contact : _____
E-mail : _____

NATURE ET LOCALISATION DE L'INTERVENTION

Première demande

Prolongation

Référence de la précédente autorisation : PM / ____ / ____ / ____

Nature de l'intervention : _____

Lieu d'intervention : _____

Dates : du ____ / ____ / ____ Au ____ / ____ / ____ Horaires : de ____ H ____ À ____ H ____

MODIFICATION DE LA CIRCULATION

- 1) Sens alterné : Par pilotage manuel Par feux : de jour / de nuit / jour et nuit *1
- 2) Interdiction de circuler : Momentanée (préciser la durée) : _____
 Intégrale

*1 rayer la ou les mention(s) inutile(s)

PIÈCES À JOINDRE OBLIGATOIREMENT À VOTRE DEMANDE

- Plan de situation Plan de signalisation Extrait Kbis
 Plan de déviation de la circulation (en cas de fermeture intégrale)

DROIT DE VOIRIE CONCERNANT UNIQUEMENT LES FERMETURES DE VOIES

Désignation	Arrêté de revalorisation de la tarification	Modalité d'application	Tarification 2020
Fermeture de voie	PM/CM/1377/2019 du 25 octobre 2019 visé en préfecture le 19 novembre 2019	1 ^{ère} heure	606,20 €
		2 ^{ème} heure	606,20 €
		3 ^{ème} heure	909,29 €
		4 ^{ème} heure	909,29 €
		5 ^{ème} heure	1 212,39 €
		6 ^{ème} heure	1 212,39 €
		7 ^{ème} heure	1 515,50 €
		8 ^{ème} heure	1 515,50 €
		À partir de la 9 ^{ème} heure	1 818,60 €

Ces autorisations sont soumises à redevances

Les autorisations ne sont délivrées qu'après le règlement de la facture

- Moyens de paiement :
- ❖ Espèces (dans les locaux, avec l'appoint)
 - ❖ Chèque à l'ordre : « RÉGIE DES DROITS DE VOIRIE DE BEAUSOLEIL »
 - ❖ Virement SEPA

IMPORTANT :



Pour être recevable, cette demande doit être adressée au service, au minimum 10 jours ouvrés (hors week-end et jours fériés) avant le début de l'occupation. Toute occupation du domaine public sans autorisation, sera constatée par un procès-verbal.

TOUT DOSSIER INCOMPLET, MAL RENSEIGNÉ OU TRANSMIS HORS DÉLAI SERA REFUSÉ.

L'auteur de la demande certifie exacts les renseignements fournis et reconnaît avoir pris connaissance des conditions de délivrance des occupations de la voie publique.

A : _____

Signature

Le : ____ / ____ / ____

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au service Occupation du Domaine Public – boulevard de la République – 06240 BEAUSOLEIL. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

Occupation du Domaine Public – bâtiment « Le Centre » - 2^{ème} étage – 15, rue Jules Ferry – 06240 BEAUSOLEIL

Tél. : 04.93.41.71.33

E-mail : odp@villedebeausoleil.fr / Jean-Charles ROLLET: jc.rollet@villedebeausoleil.fr / Célia MARQUES : c.marques@villedebeausoleil.fr